

PV de l'Assemblée générale du 17 août 2021

1. Bienvenue et nomination du scrutateur

La présidente souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale de l'Association « Si le Chœur t'en dit », temple de Colombier. Il est 21h05.

La convocation à cette AG a été envoyée aux membres par courriel.

Le nombre de membres actifs nécessaire est atteint (22), l'assemblée peut avoir lieu.

3 membres se sont excusés.

Anne G. est nommée scrutatrice pour cette assemblée.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 7 juillet 2020

Le procès-verbal de l'assemblée susmentionnée a été envoyé par courriel le 8.08.2021 avec la convocation de l'AG de ce jour. Sa lecture n'est pas souhaitée par les membres présents et ceux en approuvent le contenu unanimement et remercient son auteure.

3. Rapport de la présidente

Depuis notre dernière AG en juillet 2020, l'année s'est déroulée de façon chaotique en raison de la pandémie Covid-19 et de ce fait, tous les événements prévus ont été annulés ou reportés.

A la rentrée d'août 2020, nous avons été autorisés à répéter normalement du 11.08.2020 jusqu'au 13.10.2020. Ensuite et sur arrêté cantonal du 23.10.2020, la pratique du chant choral a été interdite et cela jusqu'au 30 novembre au moins.

Compte tenu des mesures restrictives toujours en place début 2021, dès le 12.01 nous avons opté pour des répétitions « Zoom » de 45 minutes/register, en alternance toutes les 2 semaines.

Nous avons fonctionné sous cette forme jusqu'aux vacances de printemps, ce qui n'a pas été des plus facile tant pour les choristes que pour notre directrice mais c'était le seul moyen possible de continuer le chant et de garder quelque peu le contact entre nous, choristes.

Dès le 27.04, nous avons pu reprendre en présentiel avec restriction, soit 15 personnes max et port du masque obligatoire. Ainsi, nous avons fait des partiels jusqu'au 22.06.

Pour clore la période d'avant été, nous avons fait une rencontre conviviale à l'extérieur le 29.06, dans la grange de Silvio aux Geneveys-sur-Coffrane. Une courte répétition a précédé le pique-nique. C'était la première fois que l'on se revoyait tous ensemble. Quel bien fou, cela a procuré !

En raison de l'annulation de nos concerts annuels, nous n'avons fait aucune recette mais nous n'avons également eu aucune charge relative à ces prestations. Le rapport de l'exercice 2020 que nous verrons sous point 4. de l'ordre du jour, fera figurer les charges et profits de notre bilan.

Soutien financier :

- La banque Raiffeisen a versé un montant de CHF 1'000.00 à titre de sponsoring.
- La commune de Milvignes a versé un montant de CHF 2'000.00 en soutien Covid-19.
- Une demande de soutien financier auprès de l'USC (Union suisse des chorales) a été envoyée et nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Site internet : notre site est régulièrement mis à jour, vous y trouvez toutes les informations nécessaires, les programmes de nos manifestations, les partitions, les photos de nos concerts, nos sorties, le PV de l'AG., etc. François effectue un travail admirable !

Remerciements à :

- Tous les choristes pour leur motivation et persévérance durant cette année très compliquée, où il a fallu s'adapter aux diverses mesures imposées, se familiariser avec les technologies récentes pour les répétitions zoom et garder le moral quand la rencontre sociale, tel que le chant, n'était plus au rendez-vous.
- Aux membres de la commission musique (Marielle, Anne G., Catherine, François) pour leurs choix et recherches de nouvelles partitions.

- A François A. pour le suivi auprès de la SUISA concernant le transfert des données.
- A notre directrice Anne R., de n'avoir pas renoncé et quittée le navire en pleine tempête, car avec cette pandémie, les professionnels de la culture ont pris un sacré coup sur le moral. D'avoir su garder toute l'énergie et l'enthousiasme nécessaire durant cette période mouvementée et inhabituelle que nous venons de traverser et des incertitudes à venir, la préparation des MP3.
- Aux membres du comité : même si l'année écoulée ne nous a pas donné beaucoup à faire, je remercie Jacqueline, Mireille et Dinga pour leur disponibilité et investissement pour le bien du chœur.
- Et un merci tout particulier à Dinga pour la parfaite tenue des comptes depuis de nombreuses années, si soucieuse qu'il n'y ait aucune erreur dans la caisse.

4. Rapport du trésorier

Comme annoncé par courriel du 15.11.2020, les comptes sont à présent tenus par Didier Robert, Dinga ayant fait part de son souhait de remettre sa tâche de caissière à plus ou moins court terme. Comme aucun choriste ne s'était annoncé, le comité a pris l'option d'externaliser le poste. Didier R. ne pouvant pas être présent à cette AG, la lecture de son rapport est faite par la présidente. En référence, le résultat d'exercice 2020 distribué en début d'assemblée.

Synthèse :

Salaire Anne : de mars à mai 2020, paiement à 75% par TG, solde APG. De août à octobre 2020, salaire 100 % par TG. Demande prestations APG pour la période d'octobre à décembre 2020 (pas acceptée par la CCS). (Salaire 100 % de janvier à juin 2021).

Sur l'exercice comptable de 2020, apparaissent les recettes de concerts que nous avons eu la chance de pouvoir faire avant l'arrêt total dû à la pandémie, donnant ainsi une relative incidence sur les finances. Néanmoins, on constate que ces recettes ne couvrent pas les charges de production, de même que les cotisations ne couvrent plus les indemnités de notre directrice. Le sponsoring comble juste l'une ou l'autre de ces charges.

5. Rapport des vérificatrices des comptes

Bino et Marielle ont procédé à la vérification des comptes 2020 de l'Association « Si le Chœur t'en dit », le 09.08.2021. Les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Les vérificatrices proposent à l'assemblée d'approuver les comptes.

Les membres donnent décharge au trésorier, ainsi qu'aux vérificatrices des comptes.

6. Rapport de la directrice

Le rapport de notre directrice est annexé au présent PV.

7. Démissions et admissions

Admissions : Carole Blanchet

Démissions : Ana Paola, Marlyse D., Isabelle et Mireille.

Pause pour Françoise W. (maladie).

Il est à constater que l'effectif diminue un peu chaque année et la pandémie n'aide pas à recruter de nouvelles voix.

La présidente remercie Mireille pour toutes ces années passées au Tuesday's Gospel depuis ses débuts, pour son investissement et de sa disponibilité au sein du comité.

8. Election des membres du comité et de la présidence

Les membres du comité sont élus par l'AG pour une année :

- **Présidente** : Nathalie – « L'année écoulée ayant été difficile à tout point de vue (tracasseries administratives, difficultés et perte de motivation dans l'apprentissage des chants), Nathalie exprime ses doutes pour la suite au sein du chœur. Elle espère que cette année d'activité à venir se déroule plus aisément. Si un/une choriste souhaite prendre la place de présidence, elle cèdera sa place sans autre ».
- **Vice-président/e ou membre du comité** : poste vacant pour l'instant.
- **Ressources humaines** : Jacqueline R. – « Jacqueline exprime son regret de ne pas toujours être disponible comme elle le souhaiterait mais qu'il ne faut pas hésiter à s'approcher d'elle en cas de besoin.
- **Membre du comité et documentaliste** : Dinga
- **Secrétaire** : Carole Blanchet, membre à nouveau parmi nous au sein du chœur.
- **Directrice** : Anne Rémond, non membre du comité mais réélue par l'AG.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Vérificateurs nommés : Marielle (2^{ème} année) et Daniel (1^{ère} année).
Suppléante : Béatrice.

10. Divers

Achat des partitions – financement : l'achat de partitions représente une charge annuelle et non une valeur qu'il s'agit de financer, par le biais des cotisations ou des recettes concerts (comme jusqu'à présent) ou par un autre apport (sponsors, Loterie romande, etc.). Achat de 6 partitions/an, pour un coût d'environ CHF 200.00 à 400.00.

Il est rappelé que les partitions restent propriété de l'Association.

Proposition est faite aux membres de financer les partitions par une cotisation spécifique de CHF 10.00 ou 12.00/membre.

Tour de table : rechercher un soutien financier auprès des commerçants.

Vote : cotisation spécifique de CHF 12.00 accepté à l'unanimité.

Programme d'activités prévu pour la saison 2021-2022 : tous les événements reportés sur 2021 ont été déplacés sur 2022 :

- Week-end de répétition : samedi 29 janvier (à confirmer) et dimanche 30 janvier 2022.
- Mardi 15 février 2022 : répétition générale.
- Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 février 2022 : concerts annuels au temple de Colombier.
- Assemblée des délégués de la SCCN : 12.03.2022, 17h à Hauterive, La Chanson d'Hauterive.
- Festival de Chant choral à Fribourg : 07.05.2022.
- Week-end choral de la SCCN en tant que chœur pilote : en octobre 2022, le lieu devrait rester au temple de Colombier – à confirmer par la SCCN. La mise en place d'un comité spécifique sera faite pour cet événement.
- Concert de Noël à Comano au Tessin. Le comité organisateur attend une réponse de notre part confirmant ou pas notre participation à cet événement. Dates possibles : 19.11 ou 10.12.2022.
- Compte tenu du programme ci-dessus, la question est posée aux membres si notre chœur est à même de le suivre, étant donné le nombre de choristes actuel et la répartition dans les registres.
Questions, tour de table : Un membre pose la question si 3 concerts à Colombier ne sont pas de trop pour un même lieu ? La présidente répond que cela permet de proposer au public de Colombier un concert à 17h le dimanche.

Tour de table général

Un membre s'interroge sur le coût financier des musiciens. La directrice répond qu'en effet l'engagement de professionnels représente un coût important mais c'est un grand soutien musical pour le chœur et apprécié du public.

La séance est levée à 22h30.

Colombier, le 9 août 2022